

Extrait du UJFP

http://ujfp.org/spip.php?article3156

CONTRE LA DÉCISION SCANDALEUSE DE CONDAMNER A MORT 528



Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Copyright © UJFP Page 1/2

LA FTCR, l'ADTF et l'UTIT - I.d.F. CONDAMNENT FERMEMENT LA CONDAMNATION A MORT DE 528 ÉGYPTIENS

Par un jugement inouï la justice égyptienne vient de condamner à mort 528 personnes de l'organisation des Frères musulmans accusés de participation à l'attaque d'un poste de police et du meurtre d'un officier après la dispersion du rassemblement de Rabaa.

Cette sentence scandaleuse a été rendu lors de la seconde audience du procès et sans que la défense ait été entendue.

La FTCR, l'ADTF et l'UTIT, associations, qui portent dans l'immigration tunisienne en France le combat contre la dictature et pour la consécration de l'État de droit en Tunisie et attachées à l'abolition de la peine de mort condamnent fermement ce procès.

Ce jugement indigne d'un état de droit est un coup porté à la révolution qui a déchu l'ancien régime d'une part et contre la volonté que les d'Égyptiens avaient exprimé par millions en prenant la rue de nouveau contre les dérives d'un gouvernement qui avait tourné le dos aux objectifs souhaités de la révolution.

Les trois associations condamnent ce procès qui vise à terroriser le peuple égyptien. Elles exigent le respect des conventions internationales en matière de procès justes et équitable.

Elles demandent au gouvernement égyptien de se conformer aux droits et de garantir une justice impartiale.

Paris le 27 mars 2014

Copyright © UJFP Page 2/2